

Investissement Canada—Loi

Nous assistons aujourd'hui à une révolution technologique semblable, monsieur le Président. Je suis sûr qu'il n'y a pas un seul député à la Chambre ou dans n'importe quelle autre assemblée législative au monde qui comprenne parfaitement les répercussions de tous les changements techniques qui interviennent de nos jours sur la surface du globe. L'évolution est tellement rapide que nous avons du mal à nous tenir au fait. La nouvelle technologie peut nous être utile de bien des façons dans nos bureaux, par exemple, mais nous devons apprendre à l'utiliser et, encore là, il s'agit de savoir qui la contrôle. Les transformations entraînent des conséquences qui échappent même aux personnes qui les mettent en œuvre.

Pour cette raison, il importe au plus haut point que la Chambre reconnaisse la nécessité, pour le Canada, de contrôler la façon dont la nouvelle technologie nous envahit. Nous devons poser des questions dès qu'elle entre en scène. Quelles en sont les répercussions sur les emplois? Sur l'environnement? Ces deux dernières semaines, la question du déversement de BPC a été au centre de nos préoccupations. Cet incident découle d'une technologie que l'on a mise en application, il y a quelques années, avant d'en comprendre vraiment les conséquences. Quand nous en avons pris conscience, plus tard, le BPC a été soumis à une surveillance plus stricte. Nous n'avons cependant pas encore trouvé le moyen de nous en débarrasser qui satisfasse tout le monde.

Pour terminer, les Canadiens veulent diriger leur propre économie et leur propre existence. Il est donc important que le gouvernement fédéral établisse des règles de base concernant l'introduction de nouvelles technologies, et c'est ce que nous tentons de faire par le biais de cet amendement.

L'hon. William Rompkey (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens à nouveau au sujet de ce projet de loi, afin de donner mon appui à l'amendement que nous avons présenté. Je le répète, le projet de loi est fondamentalement une opération de relations publiques. Il me rappelle l'histoire du prédicateur qui avait écrit en marge de son sermon qu'il devait taper sur la chaire à ce moment-là, car son argument était faible. Le gouvernement fait beaucoup de bruit, mais nous attendons encore une politique efficace.

Le projet de loi suppose qu'on doit encourager l'investissement américain et que cet investissement ne s'est pas matérialisé jusqu'à maintenant. Or, c'est faux. Quiconque lit le *Globe and Mail* depuis six ou sept ans, saura que 80 à 90 p. 100 des demandes présentées à l'Agence d'examen de l'investissement étranger ont été approuvées. Les États-Unis investissaient chez nous. Je tiens à préciser, cependant, que ces investissements n'étaient pas toujours à notre avantage. Il y a, par exemple, le cas de la société Iron Ore du Canada, une grosse multinationale dont le siège social est aux États-Unis, qui a investi au Canada pour extraire du minerai de fer destiné à être expédié vers un certain nombre de pays, mais surtout les États-Unis. Cependant, lorsque la situation s'est détériorée, cette société a fermé ces mines. Le premier ministre (M. Mulroney) connaît bien la situation étant donné son expérience à Schefferville et c'est mon cas également, à la suite de la réduction de 50 p. 100 de la main-d'œuvre à Labrador City. Je sais à quel point les

gens qui croyaient avoir un emploi assuré, qui possédaient une maison, une automobile, et le reste, ont été affligés, lorsque tout à coup ils ont perdu cet emploi. C'est là le revers de la médaille de l'investissement américain.

Ce que je veux dire, c'est que nous devons faire très attention à ne pas dire simplement, bon gré mal gré, que les investissements américains ou, en fait, étrangers, sont profitables au Canada. Dans ma propre province, des Britanniques ont investi à Corner Brook. Cependant, lorsque les temps sont devenus durs, l'usine de Corner Brook qui était loin dans la liste des priorités de Bowater qui n'avait pas pris la peine de la garder en état ou de la moderniser, a été la première à fermer ses portes. C'est là un autre exemple des problèmes créés par des investisseurs étrangers qui n'investissent pas les fonds nécessaires pour maintenir en état ou moderniser leur usine. Il faut donc se méfier de l'investissement étranger; il ne suffit pas de modifier simplement le nom d'un organisme administratif canadien et de supposer alors que tout désormais se passera bien. Quelle protection sera prévue pour les Canadiens et les sociétés canadiennes? Qu'advient-il des petites conserveries de poisson de Terre-Neuve si elles doivent compter sur des investisseurs américains comme ceux de Labrador City ou des investisseurs britanniques comme ceux de Corner Brook? Que donnerait ce genre d'investissement dans les petites conserveries de poisson de Terre-Neuve qui éprouvent des difficultés en période de récession, mais qui réussissent à survivre et à bien se débrouiller quand même alors que de grandes sociétés font faillite? Sur quelle protection pourront compter ces sociétés si elles sont ouvertes à l'investissement américain? Le gouvernement doit préciser très clairement le genre de protection accordée aux sociétés canadiennes.

● (1140)

Ce qui me dérange également dans ce projet de loi, c'est qu'on ne précise pas comment le gouvernement répartira l'investissement dans les diverses régions du pays. Le Canada est formé de diverses régions qui diffèrent souvent les unes des autres. Certaines ont un plus grand besoin d'aide que d'autres. Or, je représente une région qui, à mon avis, a besoin, à l'heure actuelle, d'un appui financier, à l'instar de toutes les provinces de l'Atlantique d'ailleurs. Il y a également d'autres régions du pays qui ont besoin de cette aide. Rien ne laisse supposer que les investissements effectués au Canada seront dirigés vers les régions qui en ont plus besoin que d'autres. Aucune politique n'établit comment on encouragera les sociétés étrangères à investir dans certaines régions du pays. Or, je crois que le gouvernement devrait en élaborer une.

Même aux États-Unis, on a de la difficulté, à l'heure actuelle, à encourager des investissements dans certaines régions. Il est bien connu que certaines régions des États-Unis, comme le Nord-Est, éprouvent d'énormes problèmes. D'autres régions, comme le Sud-Ouest, connaissent une période de grande activité et attirent les investissements. Au Canada également, les besoins varient d'une région à une autre. Je voudrais que le gouvernement nous précise comment il fera en sorte que les investissements étrangers et canadiens soient effectués dans les régions du pays qui en ont le plus besoin.